



CENTRE HOSPITALIER DE BRIVE

Monsieur VAUBOUGEIX, ex-directeur du Centre Hospitalier de Brive, a porté plainte, en son nom propre, pour diffamation et injure publique contre le Syndicat CGT du CH sur des termes contenus dans deux tracts diffusés par le Syndicat.

La CGT tient à réaffirmer qu'au travers de ses tracts elle ne s'est jamais adressée à la personne de Monsieur VAUBOURGEIX, mais au titre et à la fonction de Directeur de l'établissement.

Nous sommes cités à comparaître à l'audience du Tribunal Correctionnel de Brive :

**LE 21 OCTOBRE 2010
A 13 Heures 30
DEVANT LE TRIBUNAL DE BRIVE**

Les deux tracts incriminés sont :

- La déclaration faite devant la Commission Médicale d'Etablissement pour défendre et soutenir le dossier de titularisation de Françoise CAUMEIL, Médecin Anesthésiste du Centre Hospitalier.
- Le tract fait pour le « POT DE L'AMITIE » à l'occasion de son départ, le 5 Juillet 2010.

En aucun cas, les propos tenus dans ces tracts ne sont injurieux ou diffamatoires pour la personne de l'ex-directeur de l'hôpital !!!

De nombreux personnels du CH nous ont d'ores et déjà proposé des écrits pour témoigner en notre faveur.

Hospitaliers, vous qui avez tous apprécié notre travail pour la défense de notre Hôpital et de vos conditions de travail, vous qui avez tous aimé nos informations sous forme de tracts, aujourd'hui :

**Nous vous demandons de venir très nombreux devant le
Tribunal à 13 heures 30 le 21 octobre 2010.**

D'AVANCE MERCI POUR VOTRE SOUTIEN